



Rapport final de la Commission fédérale d'enquête sur les accidents d'aéronefs

concernant l'accident

du planeur Kranich III HB-538

survenu le 29 juin 1969

près de l'aérodrome de Bex/VD

Décision prise par voie de circulation

LA COMMISSION FEDERALE D'ENQUETE SUR LES ACCIDENTS D'AERONEFS

dans l'affaire

accident du Kranich III HB-538

survenu le 29 juin 1969

près de l'aérodrome de Bex/VD

après avoir pris acte des résultats de la procédure intermédiaire selon l'art.19.2,

et, d'entente avec le Bureau d'enquête, en application de la procédure sommaire selon les art.27 ss. de l'Ordonnance sur les enquête en cas d'accidents d'aéronefs du 1^{er} avril 1960,

d é c i d e :

Le rapport d'enquête du 7 octobre, transmis à la Commission le 20 octobre 1970, est approuvé.

Le dimanche, 29 juin 1969, le pilote décolle à 14.34 heures de Bex à bord du planeur Kranich III HB-538 en compagnie d'un passager. Constatant peu après le décollage que l'avion remorqueur ne parvient pas à prendre de la hauteur, le pilote du planeur largue la corde de remorquage et fait un atterrissage de fortune, au cours duquel le planeur est gravement endommagé.

Le pilote et le passager sont indemnes.

L'accident est dû à ce que les aérofreins du planeur sont sortis pendant le décollage à l'insu du pilote, empêchant l'avion remorqueur de prendre de la hauteur.

Circulation, 7.12.70/27.1.1971